

République française

Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE DE MOMERES

Séance du 12 mars 2024

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 06/03/2024

Présents : 13

L'an deux mille vingt-quatre et le douze mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe ROMAN, Madame Françoise BERENGUEL

Votants: 13

Présents : Christophe ROMAN, Françoise BERENGUEL, Pierre GIRARDEAU, Eugène CAZENAVE, Patrick BONNET, Christelle MEDAILLON, Julien MONIN, Baptiste MOULIE, Rémi PELTIER, Bernard SARRABERE, Gilles SEMMARTIN, Marc SUBERBIE, Sylvain TRIGUEROS

Pour: 13

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés:

Excusés:

Absents: Florent REYNAUD

Secrétaire de séance: Rémi PELTIER

Objet: Vote du budget primitif - Momères - 2024_DE_014

Le 1er Adjoint présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune de Momères,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Momères pour l'année 2024 présenté par son 1er Adjoint,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 988 969.67 Euros
En dépenses à la somme de : 988 969.67 Euros

RF PREFECTURE DES HAUTES PYRENEES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/03/2024 065-216503136-20240312-2024_DE_014-DE

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	203 001.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	89 400.00
014	Atténuations de produits	63 349.00
65	Autres charges de gestion courante	143 260.00
66	Charges financières	1 200.00
023	Virement à la section d'investissement	142 230.58
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 047.58
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		659 488.16

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	15 000.00
73	Impôts et taxes	337 140.00
74	Dotations et participations	68 263.00
75	Autres produits de gestion courante	14 355.00
76	Produits financiers	10.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 047.58
002	Résultat de fonctionnement reporté	207 672.58
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		659 488.16

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	45 000.00
21	Immobilisations corporelles	164 479.58
16	Emprunts et dettes assimilées	11 367.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 047.58
001	Solde d'exécution section investissement	91 587.35
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		329 481.51

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	51 321.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 545.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	83 337.35
021	Virement de la section de fonctionnement	142 230.58

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 047.58
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		329 481.51

ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré à MOMERES, les jour, mois et an que dessus.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 13/03/2024
et publié ou notifié
le 13/03/2024

RF PREFECTURE DES HAUTES PYRENEES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/03/2024 065-216503136-20240312-2024_DE_014-DE

